



BREVET FEDERAL

Formation GHAAN-FFAB

G . H . A . A . N .

Groupe Historique Aïkido André Nocquet

F . F . A . B

合
氣
道



www.ghaan.com

Intitulé

- Premier diplôme d'enseignant d'Aïkido en toute autonomie, à titre bénévole.

Objectifs

- Perfectionner ses compétences pour transmettre et enseigner l'aïkido tant au plan de la technique qu'au plan de la pertinence des séances.

Débouchés possibles

- Enseigner l'Aïkido à titre bénévole dans un club FFAB.
- Accéder aux diplômes professionnels :
- C'est un tremplin pour l'obtention du CQP Mention Aïkido mais aussi du DEJEPS « Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées ».

Prérequis

- Etre âgé d'au moins 18 ans.
- Etre en possession du grade de 1er Dan d'Aïkido délivré par la CSDGE.
- Etre en possession de la licence FFAB en cours de validité.
- Avoir un tuteur de stage au moins 3ème Dan, titulaire du DESJEPS, du DEJEPS, du BEES, du CPQ ou du Brevet Fédéral.

Publics ciblés

- Tout licencié FFAB ayant les prérequis d'entrée en formation et intéressé par l'enseignement en Aïkido.

Inscription

- Inscription au secrétariat du GHAAN. En retour, un livret de formation sera adressé au candidat. Fiche d'inscription à la formation en téléchargement sur le site du GHAAN.

Coût de la formation

- Pour la participation aux frais de la formation et de l'examen (Hors coûts d'hébergement, de restauration et de déplacement), se référer aux fiches d'inscription de la saison en cours.

Financement

- Le financement est à la charge des candidats.
- Des aides peuvent être sollicitées auprès des clubs, des comités départementaux et des ligues.

Déroulement de la formation

- Formation animée par un ou plusieurs RTN et/ou ATCM du GHAAN.
- 80 heures de formation effectuées en deux temps :
 - 36 heures sur 3 week-ends en centre de formation
 - 44 heures par tutorat : choix entre deux cursus
- Cursus A : la totalité des 44h par tutorat en club.
- Cursus B : 22h par tutorat en club, complété par 22h en formation fédérale.

Contenu

- Connaissances administratives et réglementaires.
- Conception et conduite de séances pédagogiques.
- Démonstration technique.
- Stage pédagogique auprès du tuteur.

Certification

- La certification sera validée par un examen en centre de formation.
- Fiche d'inscription à l'examen en téléchargement sur le site du GHAAN.

• RTN : Responsable Technique National. • ATCM : Assistant Technique Chargé de Mission.

Groupe Historique Aïkido André Nocquet

Siège Social :
13, rue Lucien Manès
91330 YERRES
Tel : 01 60 63 62 47

Secrétariat :
16 rue Joyeuse
91600 SAVIGNY sur ORGE
Tel : 06 81 11 05 60

Commission Technique :
Roland GILABEL
rg.aikido@gmail.com
Tel : 06 89 99 24 27

